

Informations sur la campagne de vaccination et sur l'épidémie de Covid-19 en région Centre-Val de Loire

Vendredi 15 janvier 2021

Vaccination - Rappels sur les publics prioritaires

La stratégie nationale arrêtée à ce jour identifie les personnes prioritaires suivantes :

- **les personnes âgées résidant en établissements** (par exemple EHPAD, USLD, résidence autonomie),
- **les personnes en situation de handicap vulnérables** hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- **les professionnels de santé présentant un risque élevé** (âge supérieur à 50 ans ou présentant des pathologies), qui exercent en établissement ou en ville,
- **les pompiers et les aides à domicile selon les mêmes critères,**
- **les personnes âgées de + 75 ans vivant à domicile** (à compter du 18 janvier)
- **les personnes atteintes de pathologies** ¹ qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19, quel que soit leur âge.

Vaccination – Organisation sur les territoires

Après les résidents et les personnels de ces établissements âgés de plus de 50 ans des EHPAD, la vaccination a été ouverte aux professionnels de santé hospitaliers ou libéraux ainsi qu'aux pompiers, ambulanciers et aides à domicile, âgés de 50 ans et plus ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de COVID-19.

Près de 50 EHPAD ont d'ores et déjà procédé à la vaccination de leurs résidents et leurs personnels. L'objectif est de **permettre à toutes les personnes volontaires, dans l'ensemble des Ehpads de la région, de se faire vacciner d'ici la fin du mois de janvier.**

La semaine dernière, ont été ouverts des centres de vaccination à destination des professionnels : 18 centres de vaccination sont opérationnels (v. liste en annexe).

¹ Il s'agit des personnes :

- Atteintes de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- Atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- Transplantées d'organes solides
- Transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- Atteintes de poly-pathologies chroniques, avec au moins deux insuffisances d'organes
- Atteintes de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
- Atteintes de trisomie 21

La vaccination aux personnes âgées de plus de 75 ans débute lundi 18 janvier.

Les préfetures et l'agence régionale de santé, au travers de ses délégations départementales, ont organisé une concertation avec les partenaires (collectivités locales, professionnels de santé libéraux, établissements de santé) dans chacun des territoires pour déterminer les lieux d'implantation des centres de vaccination, de façon à assurer une bonne desserte territoriale (v. liste des centres en annexe).

Concernant la **prise de rendez-vous** : un numéro de téléphone régional unique est disponible (le 0805 021 400), de même que la possibilité de prendre rendez-vous via Doctolib. La prise du rendez-vous pour la deuxième dose (28 jours après) se fera dans le même temps.

Les centres de vaccination seront tous visibles sur l'application Sante.fr au fur et à mesure de leur ouverture.

Vaccination – Eléments chiffrés

Le nombre de vaccination dans notre région, comme partout ailleurs en France, a sensiblement augmenté au cours des derniers jours.

Au 14 janvier, ce sont ainsi **9 836 personnes** qui ont été vaccinées dans notre région, avec un rythme quotidien dans la période récente compris entre 1500 et 2000 vaccinations.

Point sur la situation épidémique

Sur 7 jours glissants (du 4 janvier au 10 janvier) au sein de notre région :

- le taux d'incidence est en nette augmentation : 176 pour 100 000 habitants alors qu'il était de 107,70 au 31 décembre.
- le taux de positivité est également en forte augmentation : 7 % contre 3,20 % au 31 décembre.

Il convient également de prendre en compte cette évolution au niveau des deux métropoles régionales, qui enregistrent des taux d'incidence à la hausse : 185,70 pour Orléans métropole (contre 112,10 le 31 décembre) et 189,90 pour Tours métropole (contre 85,10 le 31 décembre).

La situation régionale témoigne également de disparités assez nettes : nous constatons ainsi que l'est et le sud de la région sont les territoires les plus touchés (Cher, Indre et Loiret).

Les conséquences en termes d'hospitalisations sont d'ores et déjà importantes, avec une augmentation de 20% du nombre des personnes hospitalisées en service de médecine pour motif Covid depuis le 1^{er} janvier. L'augmentation est particulièrement forte dans le Cher.

ANNEXES

Liste des centres de vaccination à destination des professionnels

CH CHARTRES LOUIS PASTEUR-LE COUDRAY
CH CHATEAUROUX
CH SAINT AMAND-MONTROND
CHRU BRETONNEAU - TOURS
CH BLOIS SIMONE VEIL
CHR ORLÉANS - HÔPITAL DE LA SOURCE
CH DE VIERZON
CH AGGLOMERATION MONTARGOISE
CH BOURGES - JACQUES COEUR
CH CHATEAUROUX - ANTENNE CH ISSOUDUN
CH DEZARNAULDS - GIEN
CH LOUR PICOU - BEAUGENCY
CH PITHIVIERS
MAISON DE SANTE DE SANCOINS
CH CHATEAUDUN
CHRU BRETONNEAU - TOURS
CHRU TROUSSEAU - CHAMBRAY
CH DREUX

ANNEXES

Liste des centres de vaccination à destination des personnes de + 75 ans

SALLE MONMARTEAU – BOURGES (CENTRE DE VACCINATION CPTS)
CENTRE DES CONGRES – VIERZON (ouverture le 19 janvier)
ESPACE AURORE – SAINT-AMAND-MONTROND
SALLE POLYVALENTE « LES TERRASSES DE LA NERE » – AUBIGNY
MSP EN BERRY – SANCOINS
CENTRE SOCIO-CULTUREL GUY POUBLEAU – SAINT-SATUR
SITE CHARTREXPO – CHARTRES
SALLE LEO LAGRANGE – CHATEAUDUN (ouverture le 20 janvier)
SALLE PIERRE MENDES-FRANCE – NOGENT-LE-ROUEN (ouverture le 19 janvier)
PARC DES EXPOS – DREUX
SALLE DES FETES COMMUNALE – LA LOUPE (ouverture semaine du 18 janvier)
POLE SOINS DE SUITE ET READAPTATION – CH CHATEAUROUX-LE BLANC
CENTRE HOSPITALIER – ISSOUDUN
SALLE DES FETES JEAN MOULIN – LE BLANC
SALLE DES FETES – VILLEDIEU-SUR-INDRE
SALLE DES FETES – BUZANCAIS (ouverture le 20 janvier)
POLE DE SANTE - VALENCAY
BATIMENT COMMUNAL LA GRANGE – NEUVY-SAINT-SEPULCHRE
SALLE 1^{ER} ETAGE LES HALLES – TOURS
MAISON DES ASSOCIATIONS CLOS NEUF – JOUE-LES-TOURS
SALLE DESCARTES – CHINON
CENTRE MEDICAL DU SDIS – NEUILLE-PONT-PIERRE
SALLE DES FETES DU THEATRE – AMBOISE
MAISON DES ASSOCIATIONS – LOCHES (ouverture le 25 janvier)
ESPACE GEORGES SEMPRUN – BLOIS (ouverture le 20 janvier)
SALLE CULTURELLE MINOTAURE – VENDOME
CENTRE D'EXPOSITION FABRIQUE NORMANT – ROMORANTIN-LANTHENAY (ouverture le 21 janvier)
CENTRE HOSPITALIER – PITHIVIERS
SALLE CULTURELLE « LA PASSERELLE » - FLEURY-LES-AUBRAIS
SALLE FERNAND PELLICER - ORLEANS
SALLE POLYVALENTE CUIRY – GIEN
SALLE CARNOT - MONTARGIS